

Planning journalier et organisation

	Scolarité ou formation	Préformation: LE RELAIS	Personnel		Observations
			Internat	Studios	
6h/7h 30	Lever		veilleur de nuit 2 éducateurs à partir de 6h 30 et 7h		Petit déjeuner. Tout le monde se lève sauf maladie ou repos. (WE/levers libres)
jusqu'à 9h	scolarité/travail ou centre de préformation LE RELAIS (début 8h30)		2 éducateurs	lever et petit déjeuner autonome	fin petit déjeuner: 8h 30 (sauf WE). Les usagers sont, le plus possible, autonomes dans leurs transports (bus de ville, vélo, mob)
9h/12h	Activités		travail d'accompagnement et de suivi des projets personnalisés. + réunions particulières		Un éducateur présent les mercredis matin.
12h/14h	Repas		Un éducateur	Repas autonome selon préférence	Déjeuner en commun sauf ceux qui sont en demi-pension ou en déplacement.
13h30h/16h30	Scolarité, travail ou RELAIS		travail d'accompagnement et de suivi des projets personnalisés + réunions particulières		présence éducative les mercredis et vendredis après midi. Réunions hebdomadaires les mardis et jeudis.
16h30/19h	Travail scolaire individuel ou en groupe, courses, petites sorties, activités ménage chambre, entretien linge et préparation repas, temps libre.		Educateurs d'internat Educateur scolaire (2 à 3 fois par semaine. Maîtresse de maison	Educateur de 18h à 22h du lundi au jeudi	Pour studio: gestion journée, rdv famille, employeurs, scolarité, courses repas, problèmes particuliers
19h/20h	Repas		2 éducateurs	1 éducateur	Pour les résidents des studios, possibilité de participation à un atelier cuisine 1 fois par semaine.
20h/23h	Temps personnel ou activité organisée. Une fois par mois: réunion d'expression des usagers.		19h: départ éducateur scolaire. 22h 30: arrivée veilleur de nuit 23h: départ des éducateurs d'internat	22 h: départ éducateur: passage consignes pour le veilleur de nuit	Gestion des sorties par les éducateurs d'internat sur recommandations des éducateurs référents, selon les règles de fonctionnement, l'âge de l'usager et l'opportunité de la sortie.
23h/7h			Passage consignes. Fermeture portail, rondes régulières, surveillance internat et studios, gestion des retours tardifs, permanence cadre.		sauf autorisation particulière, retour obligatoire des usagers avant 23 h

Pendant les vacances scolaires : pour l'internat, un éducateur de 7 à 15h et de 15 à 23 h + un de 18 à 23h. Pour les studios, même planning toute l'année.

Pour les WE : sauf les sorties (un éducateur de permanence + deux en sortie), deux éducateurs se partagent les temps de WE (7h-15h et 15h-23h) + un troisième le samedi soir (18h-23h) et le dimanche (15-18h).

Un WE par mois, dans la mesure du possible, aucun usager ne dort à l'internat. Une permanence est assurée par un éducateur + un cadre.